

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Béhar-Bé'houkotai



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Béhar-Bé'houkotai

« C'est vers Toi que j'ai levé les yeux » : se sentir dépendant de Celui qui a ordonné au monde d'exister

« Ne prends de lui ni intérêt ni profit, tu craindras Hachem ton D. (...), ton argent, ne le prête pas avec intérêt, et ta nourriture, ne la prête pas à profit. » (25, 36-37)

Le Kéli Yakar nous enseigne une raison inédite pour laquelle il est défendu de prêter à intérêt, et nous démontre en quoi ce "commerce" est différent de tous les autres qui, eux, n'ont pas été prohibés par la Torah :

« (...) La raison essentielle, écrit-il, de l'interdit du prêt à intérêt, est que celui-ci enlève à l'homme sa confiance en D., **car tout commerçant, ne sachant pas s'il fera de bonnes affaires ou non, lève ses yeux vers Hachem**, mais celui qui prête à intérêt a son gain assuré et fixé. Il compte sur le gage qu'il a en main (pour garantir son remboursement, n.d.t) et il détourne ainsi son cœur d'Hachem. **Et la raison pour laquelle l'emprunteur enfreint également cet interdit (bien que la raison précédente ne s'applique pas à lui) est qu'il fait trébucher le prêteur en lui enlevant sa confiance en D.** Il est bien connu que la majorité des prêteurs à intérêt sont des gens dotés d'une foi limitée et qui ne sont pas enclins à pratiquer la bienfaisance, **du fait qu'ils ne placent pas leur confiance en Hachem.** Et s'il est permis de prêter avec intérêt à un non-juif, c'est parce tout non-juif est présumé être un voleur et utiliser la force pour arriver à ses fins ; même s'il est soumis à un juif, il a néanmoins coutume d'agir par des voies détournées (à savoir qu'il trouvera un moyen de ne pas rembourser son prêt). Même si le prêteur juif a en sa possession un gage appartenant à ce non-juif, il n'aura jamais la certitude de retrouver ni l'argent prêté (le capital), ni le profit (les intérêts). C'est pourquoi les yeux du prêteur juif sont dirigés vers Hachem en espérant qu'Il le préservera

de la main du non-juif (...). Cette Mitsva est, d'ailleurs, juxtaposée à celle de la Chémitta, car une des raisons de l'observer est qu'elle amène également l'homme à placer sa confiance en Hachem... »

Suivant ce principe, le Kéli Yakar explique également la Mitsva de la Chémitta (verset 20), dont tout le but, dit-il, est d'enraciner chez les Bné Israël la Emouna et le Bita'hone dans le Saint-Béni-Soit-Il. Car Hachem craignait que, peut-être, après être entrés en Eretz Israël et s'être mis à cultiver la terre d'Israël, « ils en viennent à oublier Hachem, à abandonner leur confiance en Lui, à penser que la terre leur appartient, que c'est "à la force de leur poignet" qu'ils réussissent dans leurs entreprises, que le monde est régi selon les lois de la nature et que la terre n'appartient qu'à eux. » C'est pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il leur donna la Mitsva de la Chémitta en leur ordonnant : « *Six années, tu ensemenceras ton champ (...)* », afin de leur montrer qu'Il les conduit selon des voies complètement surnaturelles. Généralement, on ensemence la terre durant deux années consécutives et on la laisse en jachères afin qu'elle n'épuise pas toute sa force. C'est pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il ordonna aux Bné Israël : « **Six années, tu ensemenceras ton champ et Je te promets de donner à la terre sa vigueur afin qu'elle ne s'affaiblisse pas, et puisse, en plus, donner (en une fois) la récolte de trois années** », comme il est écrit (verset 25) : "*J'ordonnerai Ma bénédiction pour vous la sixième année et elle donnera sa récolte pour trois ans*", ce qui, assurément, constitue le plus grand et le plus dévoilé de tous les miracles. **Et à l'aide de tous ces prodiges que J'accomplirai pour toi, tu sauras que la terre est à Moi, et grâce à cela, tes yeux seront portés vers Hachem.** » Tout comme la manne tombait seulement pour le jour-même, afin que les Bné Israël lèvent constamment leurs yeux vers le Ciel et qu'ils placent constamment leur confiance en

Hachem, il en est de même pour la Chémita : en s'abstenant de travailler la terre, d'ensemencer et de récolter, ils compteront ainsi sur les prodiges du Créateur. »

Nous nous devons, à ce sujet, de rapporter ce qu'écrivit le Méiri (un des Richonim du Moyen-âge, n.d.t) sur la Michna (Brakhot 4, 2) : « Rabbi Né'hounia Ben Hakané prononçait une courte prière en entrant et en sortant du Beth Hamidrach. On lui demanda : quel est le but de cette prière ? Il leur répondit : en entrant, je prie qu'il n'arrive aucune embuche à cause de moi, et en sortant, je rends grâce de mon sort. »

« On vient enseigner ici, écrit le Méiri (Beth Habé'hira), qu'un homme doit innover dans sa prière (à savoir qu'il ne se contentera pas seulement des trois prières quotidiennes instituées par les membres de la grande assemblée, mais devra également ajouter une prière personnelle avec ses propres mots) dans chaque domaine où il voit la nécessité de recevoir une aide du Ciel. Il persévèrera alors par la pensée dans ce service d'Hachem sans s'en détacher. »

Cela inclut également que l'essentiel du service d'Hachem consiste à ressentir qu'à chaque pas, nous sommes tributaires de D., et que nous ne pouvons exister sans l'aide du Ciel.

Voici, à ce sujet, une histoire qui s'est produite il y plus d'une trentaine d'années :

Un Ba'hour de la Yéchiva Kol Torah à Jérusalem était en train de prier au Kotel, lorsqu'il aperçut soudain un non-juif qui ressemblait à l'un des géants des six jours de la création. Il était immense, avait l'air primitif, et était affublé d'une Kipa en papier. Lui aussi était en train de prier, et ce, avec une extraordinaire dévotion. Puis, il inséra un petit papier entre les pierres du mur et quitta les lieux. Le Ba'hour, brûlant de curiosité, attendit qu'il s'éloigne, s'approcha et retira le papier. Il y lut les mots suivants : « Moi, James de Californie aux Etats-Unis, me trouve ici en Israël pour y faire du tourisme pendant plusieurs jours. Aujourd'hui, va se dérouler chez nous, aux

Etats-Unis, un match de football qui opposera l'équipe de Los Angeles à celle de Miami. Comme adepte de l'équipe de Los Angeles, je T'en supplie, Maître de tous les mondes, fais gagner cette équipe. Comme je me trouve maintenant en Israël (à cette époque, les moyens technologiques d'aujourd'hui permettant de transmettre une nouvelle instantanément n'existaient pas encore), et que je n'ai aucun moyen de savoir qui a gagné, **je Te demande, de grâce, de m'envoyer un émissaire personnel jusqu'à ma chambre à l'hôtel Ramada, au septième étage, chambre 374, afin de me faire savoir la bonne nouvelle. »**

« Quel toupet, pensa le Ba'hour. Prier au Kotel pour de telles bêtises ! »

Il décida de se moquer de lui, et alla sur le champ, téléphoner à son père qui habitait New York. Il lui raconta qu'un certain match allait avoir lieu, et lui demanda de vérifier quelle équipe aura été victorieuse. Ce dernier fut saisi de frayeur et, stupéfait, il dit à son fils : « Je t'ai envoyé étudier à Kol Torah, et toi, tu t'occupes de telles futilités ! »

Néanmoins, après avoir écouté toute l'histoire, le père accéda à sa requête, et le lendemain, il lui annonça que l'équipe de Los Angeles avait bel et bien remporté la victoire. Le Ba'hour courut en toute hâte jusqu'à l'hôtel du goy. Là, il se présenta à ce dernier comme étant un "envoyé du Ciel" chargé de lui "révéler" la victoire de l'équipe en question. Le goy fut tellement surpris qu'il faillit s'évanouir. Puis, il se mit à rendre grâce au Saint-Béni-Soit-Il qui avait exaucé sa prière tant pour la victoire elle-même que pour en avoir été informé. Il fut à ce point rempli de joie qu'il remit au Ba'hour la somme de 300 dollars.

Ce dernier décida de "fêter" la naïveté du goy avec ses amis, et alla acheter avec cet argent toutes sortes de mets et de boissons qu'il apporta à la Yéchiva. Il invita ensuite ses amis à festoyer et, ensemble, ils se réjouirent en riant de bon cœur.

A cet instant, le Machguia'h passa à proximité, et leur demanda quelle était la

raison de ces réjouissances. Le Ba'hour lui relata toute l'histoire et ajouta qu'ils riaient et s'amusaient de la naïveté de ce goy qui croyait que c'était le Saint-Béni-Soit-Il qui lui avait envoyé un émissaire d'En-Haut pour lui annoncer la victoire.

« J'ai la douleur de vous apprendre, leur dit celui-ci en se mettant à pleurer, que ce n'est pas le goy qui est naïf, mais bien vous-mêmes : ce Ba'hour fut bel et bien l'envoyé de la Providence qui s'arrangea pour qu'il se trouve au Kotel juste au moment où le goy s'y trouvait et que, par son entremise, la requête de celui-ci soit intégralement satisfaite. En effet, on vint lui annoncer jusqu'à sa chambre d'hôtel, qui était le vainqueur d'un match qui s'était déroulé à des milliers de kilomètres. C'est pourquoi je pleure sur votre manque de foi dans la force de la prière, car **même si celui qui prie est indigne d'être exaucé, et même s'il prie pour des choses vaines et vides de sens, si toutefois il a la ferme conviction que le Saint-Béni-Soit-Il entend sa prière, il est certain que celle-ci sera intégralement exaucée.** »

Il ajouta ensuite une remarque extraordinaire :

« Si l'on considère avec attention le psaume 145 : תהילה לדור ארומימך אלוקי המלך (psaume que l'on récite chaque jour, trois fois par jour au cours de la prière), on s'apercevra que chacun de ses versets est composé de deux parties reliées par la lettre ו (l'équivalent du "et" en français, n.d.t) [par exemple dans le verset : ארומימך אלוקי המלך ואברכה שמך לעולם ועד (« Je T'élèverai mon D. le Roi, et je bénirai Ton Nom éternellement »)], **sauf** dans un seul verset :

קרוב ה' לכל קוראיו לכל אשר יקראו באמתו (« Hachem est proche de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent sincèrement »).

La raison en est qu'il n'y a pas ici deux sujets, mais bien un seul : **Hachem est proche de tous ceux qui l'invoquent**, sans aucune exception et sans faire aucune différence de **qui** l'invoque et de **pourquoi** il l'invoque,

mais à une seule condition : **tous ceux qui l'invoquent sincèrement.**

Bé'houkotai

« Et il les fonda sur une seule » : la Emouna est le fondement de toute la Torah

« Si vous allez dans Mes voies et que vous observiez Mes commandements en les pratiquant » (26, 3)

Les commentateurs se sont penchés sur la différence d'expression que présente ce verset entre son début et sa fin : pourquoi au sujet des *voies* (דרכי en hébreu), il est mentionné *vous allez*, tandis qu'au sujet des commandements (מצוות), c'est l'expression *vous observiez* qui est employée ? (la Torah ne pouvait-elle pas écrire l'inverse : *Si vous observez Mes voies et que vous alliez selon Mes commandements en les pratiquant* ?) Plus encore, pourquoi ne s'exprime-t-elle pas de manière plus succincte : *si vous allez dans Mes voies et selon Mes commandements* ?

Le Méor Enaïm l'explique de la manière suivante :

L'accomplissement de toute la Torah dépend d'un seul fondement : la Emouna dans le Saint-Béni-Soit-Il. Car celui qui ne croit pas ה' n'a aucune part dans les Mitsvot d'Hachem, comme l'enseigne la Guemara (Macot 24a) : « 'Habacuc est venu et les a faites tenir (toutes les Mitsvot, n.d.t) sur une seule, comme il est dit ('Habacuc 2, 4) : "Le juste vivra par sa foi." » Cela signifie que 'Habacuc a fait tenir toute la Torah sur la Emouna, car celle-ci constitue les fondations sur lesquelles "repose" tout le "bâtiment" des Mitsvot. C'est pourquoi la Emouna est surnommée "les jambes", à l'instar des jambes sur lesquelles repose l'ensemble du corps.

Or, on sait que les *voies* (דרכי) désignent tous les préceptes "irrationnels", à savoir ceux dont l'accomplissement n'est pas imposé par l'intelligence humaine mais seulement par le fait qu'ils sont un décret ordonné par le Roi du monde. Les

commandements (מצוות), eux, comprennent ceux que la raison impose d'observer. Même s'ils n'étaient pas écrits dans la Torah, chaque homme aurait compris qu'il est nécessaire de les respecter. Donc, l'observance des *voies* (des חוקים) est une preuve que l'homme a foi dans le Saint-Béni-Soit-Il, mais pas celle des *commandements* (les מצוות). Leur respect, en effet, ne traduit pas forcément que l'homme possède cette foi, puisqu'il est possible qu'il les observe, comprenant qu'il doit en être ainsi. Dès lors, la formulation du verset peut être ainsi expliquée : au sujet des *voies*, c'est précisément le mot "aller" qui est employé (Si vous *allez* dans mes voies), car la Torah veut suggérer que "vous devez observer Mes voies parce que vous *allez* avec votre foi", car la Emouna est symbolisée par les *jambes* (comme il a été explicité plus haut).

En fait, tout ce qui précède est déjà bien suggéré dans le verset de 'Habacuc mentionné plus haut : « *Le juste vivra par sa foi* », car la Emouna est un véritable élixir de vie et elle n'a pas son pareil comme remède à toutes les épreuves de l'existence.

Nous avons reçu l'histoire qui suit d'une personne de confiance qui l'a lui-même entendue de son protagoniste, Rabbi N.K de Londres. Ce dernier est un homme droit et intègre qui veille scrupuleusement à ne tirer profit que d'un argent gagné dans la plus stricte honnêteté. Voici comment les choses se déroulèrent :

Le dimanche qui suivit Chabbat Hagadol, dans la semaine où tombait Pessa'h, cet homme sortit de l'épicerie pour rentrer chez lui. Tout en marchant, il calcula **qu'il lui manquait 1200 £**, d'ici l'entrée de la fête, pour finir de payer son loyer, les besoins de la fête, etc. Après une fugitive pensée de אשא עיני אל ההרים מאין יבא עזרי (Je lèverai les yeux vers les montagnes, d'où me viendra mon aide ?), il appliqua la fin du verset אליך נשאתי את עיני (C'est vers Toi que j'ai levé les yeux), en priant et en ayant confiance que le Saint-Béni-Soit-Il ne l'abandonnerait pas, fermement convaincu qu'Il l'aiderait à trouver cet argent.

De manière tout à fait extraordinaire, il ne s'écoula pas plus d'une minute, lorsqu'un non-juif ismaélite l'aborda et lui tendit un petit papier en lui disant : « Rabbi, regarde ce qui est inscrit ici ! » Rav N.K lut le papier et y trouva écrit en hébreu הביאו את כל המעשר אל בית האוצר ויהי טרף בביתי (Ils apportèrent tout le Maasser dans la réserve, et la profusion régna dans ma maison). Il considéra le goy avec étonnement, et ce dernier lui dit alors : « Je veux donner mon Maasser (la dîme) pour D. », et, tout en parlant, il sortit une enveloppe de sa poche dans laquelle se trouvait de l'argent en espèces et lui remit en main. « Faites de cet argent ce que bon vous semble ! », ajouta-t-il.

Notre homme, arrivé chez lui, ouvrit l'enveloppe et y trouva la coquette somme de 1340 £. Après en avoir prélevé lui-même le Maasser (du Maasser), **il lui resta en main 1206 £ comptant**. Cela nous enseigne que le Saint-Béni-Soit-Il est Celui qui "pourvoit à tous mes besoins" (bénédictio du matin), Celui qui sait combien il manque à chacun, et qui, dans Son immense bonté, prodigue à chacune de Ses créatures ce dont elle a besoin et, plus particulièrement, **à ceux qui ont confiance en Lui, qui comptent et s'appuient sincèrement sur Lui**.

L'auteur ajouta que, pendant la fête, il se demanda s'il devait publier cette histoire ou si, peut-être, il valait mieux demeurer discret. Comme tout juif croyant qui se respecte, il pria pour qu'Hachem lui éclaire les yeux également sur ce point. Après la prière, il ouvrit une Haggadah de Pessa'h, et tomba sur un enseignement du Zohar [פקודא בתר דא] (לספר...), dans lequel il était développé le devoir d'un homme de diffuser les miracles dont il avait été le bénéficiaire, et de rendre ainsi grâce au Créateur. Il comprit tout de suite qu'il lui incombait de publier cette histoire afin de renforcer la foi et la confiance en Hachem au sein du peuple juif, et de faire savoir que tous ceux qui placent leur confiance dans le Saint-Béni-Soit-Il ne voient jamais leurs espoirs déçus !